



Jean-Luc Flabeau, élu Président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

Jean-Luc Flabeau, commissaire aux comptes et dirigeant du groupe **FIDELIANCE**, a été élu à la Présidence de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris (CRCC Paris) pour un mandat de 2 ans. Engagé depuis de nombreuses années auprès de la CRCC mais aussi de la CNCC, Jean-Luc Flabeau orientera son action à la tête de la CRCC de Paris autour de 3 axes :

Accompagner les auditeurs dans l'évolution de la profession

Dans le cadre de la réforme de l'audit, qui modifiera significativement les pratiques de la profession en France, l'un des rôles de la CRCC de Paris sera d'accompagner les confrères, afin d'aider les cabinets, quelles que soient leurs tailles et typologies, à s'adapter et se préparer aux effets de la transposition des textes européens dans le droit français.

Un accompagnement qui portera également sur les autres enjeux majeurs pour la profession tels que les nouveaux marchés, les Comités d'Entreprise, les missions RSE ou encore la formation des futurs Commissaires aux Comptes. L'objectif est de renforcer les liens et les échanges entre la CRCC de Paris et ses 3000 confrères inscrits pour que le rôle et les missions de ces derniers soient mieux compris par leur environnement.

Être aux côtés des entreprises et s'engager dans une société responsable

Audit et certification, analyse des risques, prévention des difficultés, attestation des données RSE de l'entreprise, Diligences Directement Liées et services non audit... Autant de missions sur lesquelles le commissaire aux comptes intervient, avec un champ d'intervention qui ne cesse de s'élargir. Groupes cotés en bourse, collectivités territoriales, associations, PME, clubs sportifs, universités, start-up... l'auditeur, qui s'engage auprès d'une diversité de dirigeants et entrepreneurs, joue un rôle essentiel dans le développement des entreprises en veillant à leur santé économique et à la qualité des informations financières.

Mission nécessaire quelle que soit la conjoncture économique et véritable créateur de confiance, l'auditeur légal concourt à la sécurité financière des entreprises et de l'économie en général.

Rapprocher le monde étudiant de celui des commissaires aux comptes

La profession d'auditeur légal, malgré la crise, maintient un rythme de recrutement soutenu, et s'apprête à vivre une mutation sans précédent, puisque 10 000 commissaires aux comptes (soit 2 tiers de l'effectif de la profession) vont partir en retraite dans les 10 ans. La CRCC de Paris entend ainsi favoriser le recrutement de jeunes et leur formation, en se rapprochant notamment des établissements d'enseignement supérieur pour attirer des candidats issus d'écoles de commerce, d'écoles d'ingénieurs ou encore d'universités. Cette ouverture de la profession vers de nouveaux profils d'étudiants s'avère indispensable pour former les commissaires aux comptes de demain qui doivent être capables de comprendre l'environnement qui les entoure et de s'ouvrir au monde extérieur.

Par ailleurs, la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris et Conseil Régional de l'Ordre des experts comptables Paris IDF continueront à développer toutes les synergies possibles pour un meilleur service à la profession et aux confrères.

« Dans un contexte où prédominent les questions de sécurité financière et de prévention des difficultés économiques des entreprises, le rôle de la CRCC dont je suis le représentant est de promouvoir une profession à haute valeur ajoutée, garante de la confiance et de la transparence économique. À travers un périmètre d'action très large, la CRCC de Paris doit être la voix de la défense de tous les modes d'exercice, dans une démarche citoyenne », souligne Jean-Luc Flabeau. Le nouveau Président de la CRCC de Paris sera entouré au sein du Bureau du Conseil Régional de 8 autres élus :

- Vito MARTINELLI, Vice-président
- Vincent REYNIER, Vice-président
- Nathalie LUTZ, Trésorière
- Laurent ARROUASSE

- Catherine BERGES, Secrétaire
- Frédéric BURBAND
- Norbert ROCOURT
- Bruno RONGIER

Jean-Luc Flabeau, 52 ans, est diplômé d'Expertise-comptable - Commissaire aux comptes (1992). Il a débuté sa carrière en 1985 au sein du cabinet **FIDELIANCE**. Il préside aujourd'hui ce cabinet qui regroupe 200 personnes. Il est depuis 2012 Vice-Président du réseau **CROWE HORWATH** en France.

Élu pendant 6 ans à la CRCC Paris (2006 à 2012) et 4 ans au Conseil National de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) (2008 à 2012), membre du bureau national ECF et Président de la Commission CAC qu'il a créé il y a 4 ans, Jean-Luc Flabeau s'implique fortement dans les travaux de ces instances professionnelles, notamment sur la réforme européenne de l'audit en tant que membre de la Commission Réglementation et Prospective au sein de la CNCC depuis 2011.

Le 1er janvier 2015, il devient Président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, élu pour 2 ans.

A propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

La CRCC de Paris a été instituée par l'article L.821-6 du code de commerce. Elle regroupe l'ensemble des Commissaires aux Comptes (CAC) et des sociétés de CAC inscrits auprès de la Cour d'Appel de Paris.

Ce sont plus de 3000 commissaires aux comptes et 1200 sociétés inscrits à la CRCC de Paris, représentant ainsi plus de 20% des professionnels au niveau national.

La CRCC représente la profession sur Paris et défend ses intérêts moraux et matériels. Elle contribue à la formation et au perfectionnement professionnel de ses membres, ainsi qu'à la formation des candidats aux fonctions de CAC.

Elle met en œuvre les contrôles prévus des CAC de son ressort géographique (75, 77, 91, 93, 94, mais aussi 89) et est administrée par un Conseil Régional composé de 26 membres élus.

Le Bureau du Conseil Régional compte 9 élus et 10 permanents travaillent à la CRCC de Paris.
crcc-paris.fr